



Programmes régis de

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

## Programmes de la petite enfance et services destinés aux enfants, de la naissance à l'âge scolaire

Le GTNO désire élaborer des programmes de qualité pour la petite enfance.

# la petite enfance

Le GTNO a engagé environ deux millions de dollars pour appuyer les programmes d'aide aux familles et aux services de garde. Ce soutien comprend :

- la dispensation continue par le College Aurora du programme de certificat en éducation des jeunes enfants;
- l'aide aux programmes régis de la petite enfance pour l'achat d'équipement et de matériel et pour les dépenses de démarrage;
- les subventions aux familles à faible revenu pour les frais de garde d'enfants;
- la délivrance de permis et la surveillance des programmes régis de services de garde; et
- les programmes et le soutien opérationnel pour les programmes régis de services de garde.

En mars 2004, il y avait 99 programmes de services de garde régis et 1403 places accréditées à la grandeur des TNO. Il y a quatre consultants régionaux en matière de petite enfance; ils sont responsables de la délivrance des permis et de la surveillance des programmes régis. Ces consultants fournissent aussi du soutien au personnel de première ligne et aux exploitants ou aux conseils d'administration d'organismes sans but lucratif, le cas échéant.

Environ 200 000 \$ ont été distribués aux familles à faible revenu grâce au programme de subventions aux usagers des services de garde. Cette subvention aide les familles à avoir accès à des services de garde d'enfants en payant une partie des frais de garde.

Quarante-deux étudiants se sont inscrits à quatre (4) cours de formation à distance et deux (2) stages durant l'année universitaire 2004-2005.

Vingt-huit étudiants ont aussi participé à un atelier de deux jours offert dans trois centres régionaux aux TNO.



## Dépistage systématique des troubles du développement

Le dépistage systématique des troubles du développement a été mis en application aux Territoires du Nord-Ouest en juin 2002 pour que tous les enfants soient examinés avant l'âge de trois ans afin de détecter les troubles du développement. Le dépistage des troubles du développement est un élément clé de la promotion d'enfants en santé et de familles en santé.

Le programme de dépistage des troubles du développement de Nipissing District [Nipissing District Developmental Screen (NDDS)] est un programme de dépistage général à large assise, conçu pour identifier les retards potentiels de développement chez les enfants de la naissance à l'âge de six ans. Des infirmières et des représentants en santé communautaire ont été formés pour exécuter le dépistage et transmettre les résultats aux familles. Les enfants ayant potentiellement un retard du développement sont référés aux services régionaux ou territoriaux pour une évaluation plus poussée.

Le programme NDDS comprend la distribution de documents au cours du processus d'évaluation pour favoriser l'éducation des parents en matière de développement de l'enfant. Les parents apprécient cette aide. Comme l'a exprimé un des parents :

*« Le feuillet détachable m'a donné les outils nécessaires pour que je constate par moi-même si mon bébé se développe bien... Ça m'a donné l'impression d'être indépendante et que je pouvais agir de mon côté sans appeler l'infirmière à tout bout de champ. » (Hume, S. et associés. 2004. Rapport final d'évaluation du Plan d'action : Développement de la petite enfance des Territoires du Nord-Ouest, page 17)*

En 2004-2005, il y a eu 2 714 tests de dépistage des troubles du développement effectués sur des enfants de la naissance à l'âge de six ans. Le dépistage des troubles du développement doit être effectués à 6 mois, 12 mois, 3 ans et à la prématurité.



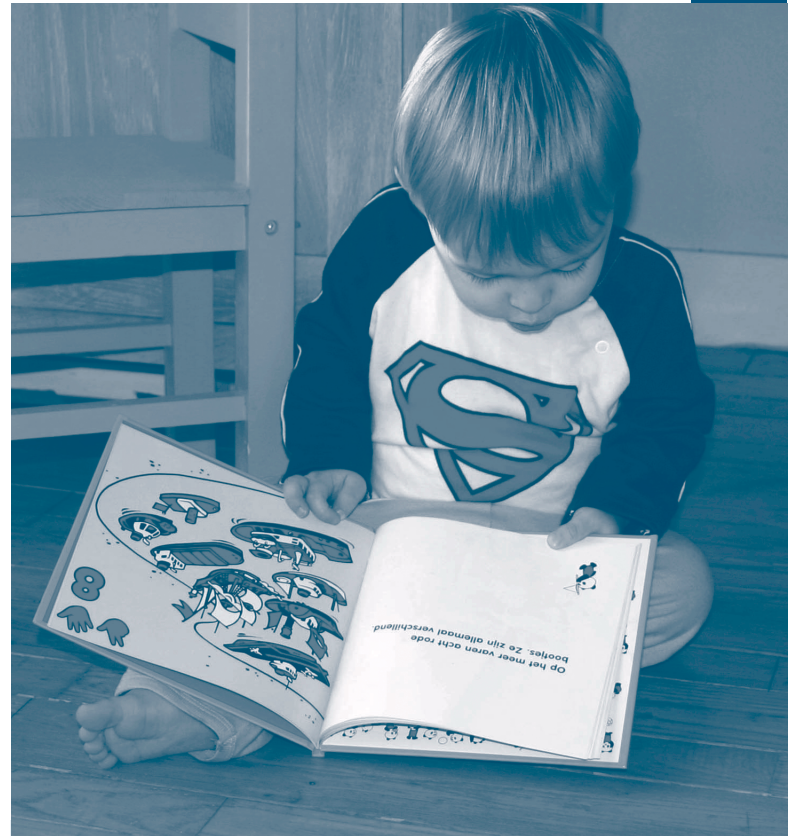
## Littératie familiale

Les capacités de lecture et d'écriture se développent dès les premières années d'un enfant. L'acquisition dans la prime enfance des capacités de lecture et d'écriture fournit une solide base pour l'apprentissage. Le Cadre d'action pour le développement de la petite enfance a incorporé l'alphabétisation précoce et la littératie familiale dans de nombreuses initiatives.

Le Conseil d'alphabétisation des TNO a été un partenaire important dans l'élaboration de l'élément alphabétisation du Cadre d'action. Depuis la mise sur pied du Cadre d'action pour le développement de la petite enfance en 2001, le Conseil d'alphabétisation des TNO a appuyé et organisé de nombreuses initiatives d'alphabétisation familiale. Ces initiatives ont offert aux parents et aux membres de la collectivité une formation en littératie familiale fondée sur les communautés. Environ 200 membres de la collectivité ont participé au premier niveau de la formation en littératie familiale.

En 2004-2005, le Conseil a poursuivi ses travaux en :

- élaborant 13 ressources différentes pour aider les intervenants en littératie familiale; en mettant du matériel d'alphabétisation à la disposition des jeunes apprenants et en cherchant des modèles de littératie familiale (activités de lecture et d'écriture à la maison);
- organisant un atelier sur l'éducation à la maison pour 20 parents de jeunes d'âge préscolaire [Home Instruction for Parents of Preschool Youngsters (HIPPIY)];
- donnant à 32 participants une formation de premier niveau en littératie familiale;
- donnant à 25 intervenants une formation de deuxième niveau en littératie familiale; et en
- aidant financièrement 39 projets de littératie familiale dans 28 collectivités.



## Commentaires des intervenants en littératie familiale :

« Les parents veulent plus de programmes comme celui-ci pour aider leurs enfants à devenir mieux concentrés quand ils débutent l'école. »

« Je donnerais encore ce type de programme. Les enfants et les adultes sont vraiment intéressés par les récits des Aînés. »

« Le programme tutoriel pour la famille est parfait pour ma classe. Je l'utiliserai avec mes apprenants adultes qui ont de jeunes enfants. »

« Les familles ont appris que les livres peuvent être fabriqués à la maison en utilisant des objets et des fournitures d'usage courant qu'on trouve chez soi. »

« J'adore les livres audio. Ils sont si faciles à faire que nous en faisons en Inuinnaqtun. Les Aînés nous racontent des récits et nous en faisons des livres audio. »

## Projet Enfants en santé

Le projet Enfants en santé procure des fonds aux collectivités pour améliorer les programmes existants et les services offerts aux enfants âgés de 0 à 6 ans et leurs familles et/ou dispense sur une base individuelle des services à des enfants ayant besoin d'un soutien intensif pour s'intégrer à un programme de la petite enfance en établissement.

La vision du projet Enfants en santé complète le Cadre d'action pour le développement de la petite enfance en mettant l'accent sur le développement d'enfants en santé; c'est aussi une initiative élaborée par le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation conjointement avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le projet Enfants en santé distribue un total de 1,5 million de dollars aux collectivités sur l'ensemble des territoires. Les regroupements de collectivités sont invités à travailler ensemble pour créer des programmes qui répondent aux besoins locaux. En 2004-2005, 28 collectivités ont eu accès aux fonds du projet Enfants en santé pour un total de 43 projets différents. Les fonds ont principalement servi à payer :

- les salaires du personnel des garderies, des intervenants en développement (dans les garderies ou à la maternelle), des cuisiniers;
- la nourriture pour des collations et des repas nutritifs;
- la formation du personnel (principalement des cours offerts par le Conseil d'alphabétisation des TNO; et
- du matériel pour les programmes.

## Foyers linguistiques

Les enfants ont une capacité naturelle d'apprendre des langues pendant la petite enfance. Les enfants qui développent très tôt une base en matière de langue et de culture autochtone sont souvent plus sûrs d'eux pour le restant de leur vie. Enseigner aux enfants leur langue augmente aussi la survie d'une langue vivante dans toute la communauté.

Les foyers linguistiques aux TNO offrent à des degrés divers des possibilités d'immersion aux jeunes enfants. Depuis 2003, les TNO proposent un programme dans huit des langues officielles autochtones.

En 2004-2005, dix-huit sites ont reçu du financement pour les langues Chipewyan, Cri, Tlichon, Gwich'in, Inuinnaqtun, Inuvialuktun, Esclave du Nord et Esclave du Sud. Les critères d'octroi de soutien financier comprennent l'existence de programmes régis bien établis de développement de la petite enfance, ainsi qu'un soutien parental et communautaire fort. En outre, les centres doivent démontrer que les enfants, les parents et/ou le personnel ont amélioré leurs compétences linguistiques grâce aux projets; ils doivent aussi faire preuve de responsabilité financière, former leur personnel, faire participer les aînés et intégrer le programme aux autres événements communautaires et/ou programmes de développement des ressources.

Quarante personnes ont participé au deuxième atelier de formation théorique et pratique sur l'apprentissage d'une langue pendant la petite enfance. Pour favoriser la collaboration sur le développement des ressources, les participants





comprenaient le personnel des foyers linguistiques, des aînés et des représentants des Centres d'apprentissage et d'enseignement.

Le matériel pédagogique est essentiel à l'enseignement aux enfants et à la transmission à la maison de l'apprentissage d'une langue. Le programme de foyers linguistiques en 2004-2005 a développé plusieurs ressources dont :

- Des livrets de littératie précoce pour les familles;
- 2 CD de musique en Esclave du Sud – un pour les parents (Country et Gospel) et un pour les enfants (chansons simples);
- Des travaux ont été amorcés pour la rédaction d'un dictionnaire en Esclave du Sud, des livrets, des jeux et des cassettes pour utilisation à la maison; et
- Des leçons de langue en cri sur CD.

Les foyers linguistiques ont rapporté des succès qualitatifs, notamment :

- Des parents rapportent que les enfants utilisent la langue autochtone à la maison;
- Des parents ont demandé à participer à des cours pour adultes d'apprentissage de la langue autochtone;
- Les enfants qui ont participé aux foyers linguistiques arrivent à l'école avec une connaissance sans précédent de leur langue;
- Des changements notables de l'estime de soi chez les enfants qui ont acquis des compétences linguistiques dans leur propre langue;
- Des rapports indiquent que les enfants sont fiers d'être Dénés; et
- Deux collectivités évaluent actuellement l'immersion de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année, à la suite des programmes de foyers linguistiques.

## Troubles du spectre de l'alcoolisation foetale

Le Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) s'est engagé à travailler avec les personnes, les familles et les collectivités à prévenir les troubles du spectre de l'alcoolisation foetale (TSAF). Les familles fortes et en santé sont le fondement du développement sain de nos enfants. Les familles fortes et en santé sont la pierre angulaire des collectivités vivantes, fécondes et autonomes.

En partenariat avec Santé Canada et le Secrétariat du Nord, le GTNO administre le financement du programme TSAF pour les Premières nations et les Inuit. En 2004-2005, ce fonds appuyait six programmes communautaires TSAF. Les activités comprenaient la formation des intervenants en soins à la petite enfance/intervention précoce, un coordonnateur régional du programme TASF et un atelier de cartographie du patrimoine territorial.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux est membre du Canada Northwest FASD Partnership (CNFASDP). Le CNFASDP est une alliance de 7 provinces et territoires oeuvrant pour le développement et la promotion d'une approche interprovinciale/territoriale de prévention, intervention, soin et soutien des personnes affectées par les troubles du spectre de l'alcoolisation foetale (TSAF). Ces provinces et territoires participants sont : l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba, la Saskatchewan, le Yukon, le Nunavut et les TNO.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux élaborera une stratégie à l'égard du problème du TSAF. Cette stratégie devrait être présentée à l'automne 2006.